



Ostensoir



Encensoir



Chasubles et chandelier



Calice

L'église, bâtiment affecté au culte catholique, est toujours ouverte, elle est entretenue par des chrétiens bénévoles. Des enfants dans le cadre de la catéchèse participent à la « *toilette de l'église* » selon la formule d'un de nos anciens curés, l'abbé Just Besançon. Que chacun soit remercié.

**Le cimetière et la chapelle Saint Roch.** Comme les années précédentes, à l'occasion de la fête de la Toussaint, la chapelle Saint Roch a été ouverte au public. Une décoration appropriée et des lumignons incitaient à la méditation. Cette façon de faire est appréciée !

### \* Pour votre bonne information

Actuellement trois documents sont à votre disposition :

- **Le bulletin trimestriel** de la paroisse « **Le Lien** ». Si vous ne le recevez pas, vous pouvez vous faire connaître au signataire de cet article ou vous adresser à la cure à Maîche
- Par ailleurs chaque semaine, **la feuille hebdomadaire** donne toutes les informations concernant l'ensemble de la vie de la Paroisse. Cette feuille est placée dans chaque église dès le samedi matin
- Et **le planning des messes**, pour le trimestre, est également mis à disposition dans chaque église. Ainsi vous savez à l'avance les lieux de célébrations et vous pouvez vous organiser.

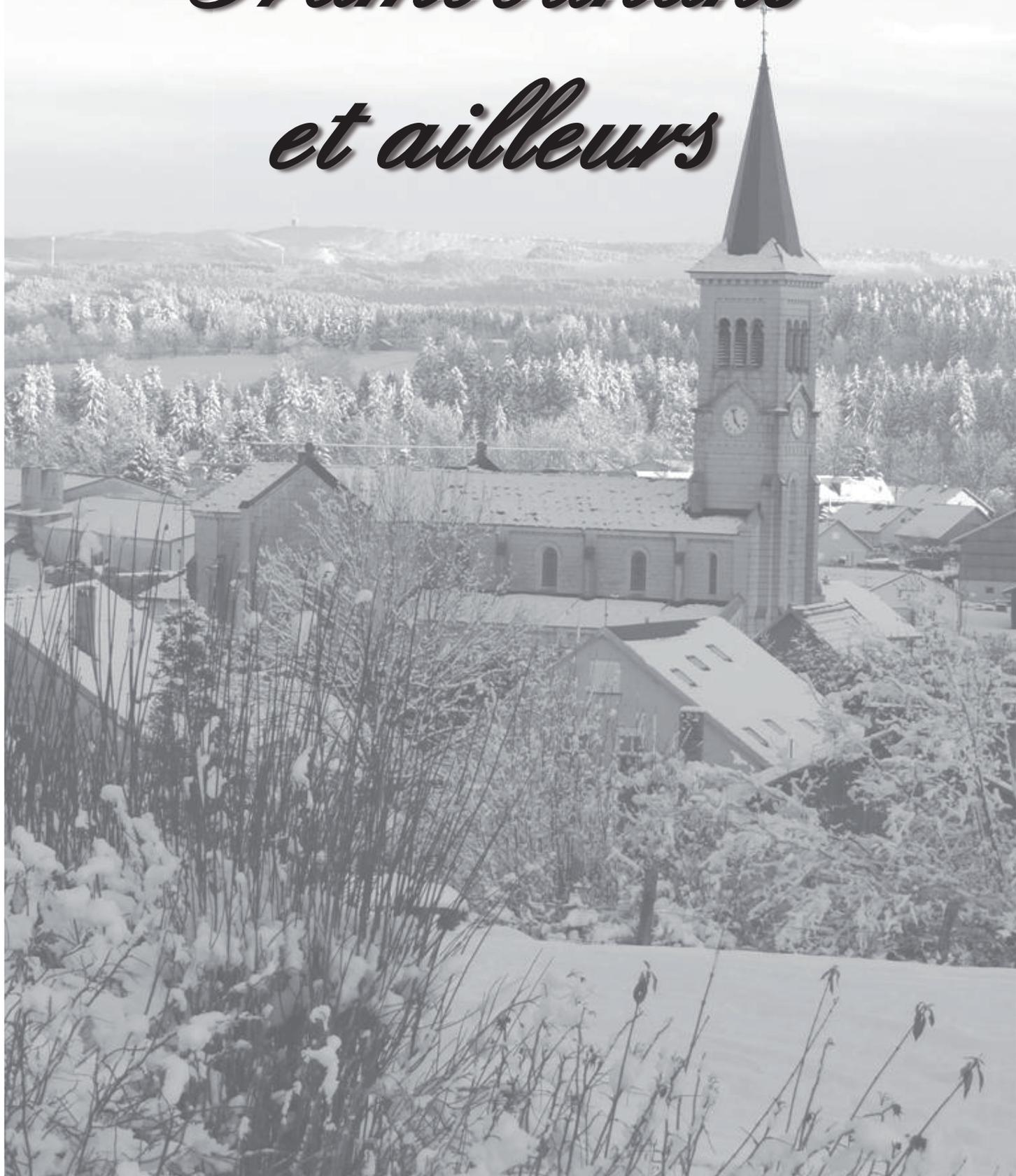
La communauté adresse, à tous les habitants et particulièrement aux nouveaux venus, ses vœux pour des jours heureux dans notre village et sur le Plateau de Maîche.

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.*

Renée Patois,  
correspondante pour le village.

\* Les nominations concernent les prêtres et des laïcs dont des femmes.

# *Frambouhans et ailleurs*



# Syndicat de gestion des équipements d'assainissement intercommunaux des Fontenelles et Frambouhans

Président: Jean-Michel TOURNIER (FRAMBOUHANS). 1° vice président: Pascal BARTHOD

(Maire des Fontenelles)

2° vice président: Sylvain LAURENT (Frambouhans).

Membres: Roland GAUME (Les FONTENELLES)

Didier DONEY (FRAMBOUHANS).

Jérôme RONDOT (LES FONTENELLES).

## Approbation compte administratif et vote du budget primitif:

Le bureau du syndicat s'est réuni le 24 mars 2015 pour:

- Adopter le compte administratif 2014.
- Approuver le compte de gestion 2014.
- Voter le budget primitif 2015 qui se décline comme suit:

Dépenses de fonctionnement: 97 171,55 €.

Recettes de fonctionnement: 97 171,55 €.

Dépenses d'investissement: 61 637,02 €.

Recettes d'investissement: 127 196,79 €.

- La participation des 2 communes pour 2015 sera de:  
24 664,00 € en fonctionnement pour les FONTENELLES.  
15 332,00 € en fonctionnement pour FRAMBOUHANS.

Je rappelle que cette participation se décompose à environ 1/3 des besoins du syndicat à la charge de la commune de FRAMBOUHANS et environ 2/3 pour la commune des FONTENELLES. Cette différence est due au fait de la présence du lycée/collège et de la fromagerie sur la commune des FONTENELLES.



## Actualité de l'année 2015:

- Depuis le 1° décembre 2014, nous avons une nouvelle secrétaire à raison de 2 h 30 par semaine (le mardi en début d'après-midi). Il s'agit de Mme Myriam CHAPOTTE.
- Les analyses de boues faites en février sont bonnes, donc nous avons pu procéder à l'épandage de printemps (100 m<sup>3</sup>).
- Février: problèmes de pompe de dosage du chlorure ferrique. Cette dernière a dû être remplacée par l'entreprise VEOLIA. Pour ne pas abîmer la plaque d'égouttage, cette dernière a été momentanément arrêtée en attendant l'intervention.

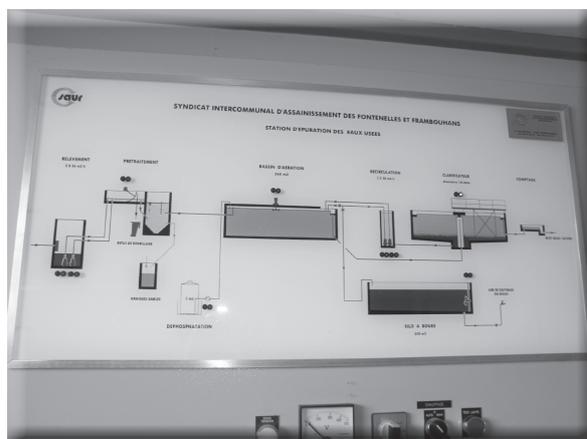
- Début avril: La commune des FONTENELLES décide de procéder à une opération de chaulage sur les terrains épandus l'an dernier (8 tonnes sur 15 ha).
- Mai: Une commande a été passée à l'entreprise J-Michel ROMAIN afin de repeindre toutes les ferrures à l'intérieur de la station d'épuration. Le coût de l'opération est de 1950,00 €. Les travaux seront réalisés fin novembre.
- Mai: renégociation du contrat d'assurance auprès de la société AXA.
- Mai & octobre: visite de la station par Mme FROMAGEOT du Conseil Général (SAT). RAS tout fonctionne bien!
- Juin & octobre: auto contrôle de la station sur 24 heures par l'entreprise VEOLIA (RAS).
- Juillet/août: panne de l'agitateur de polymère pour la plaque d'égouttage. Remplacement par l'entreprise MSE pour un coût de 1929,60 €.
- Août: versement de la prime d'épuration par l'Agence de l'Eau. Montant: 9 656,01 €.

- Octobre : contrôle de l'installation électrique de la station par l'entreprise SOCOTEC.
- Octobre : intervention de l'entreprise LAB pour remplacer la boîte de connexion au-dessus du puits des pompes de recirculation.
- Octobre : Les analyses de boues sont bonnes et on peut procéder à un épandage courant novembre.
- Novembre. Curage du dessableur de la station d'épuration par l'entreprise VEOLIA.



## Et pour l'avenir?

- Nous serons extrêmement vigilants sur l'état et le bon fonctionnement de nos installations car depuis la pollution dans le Dessoubre, plusieurs organisations de défense de la nature (plus ou moins objectives) nous surveillent et ne nous pardonneront aucun écart!
- Comme le matériel électro mécanique vieillit et que nous voulons éviter de tomber en panne, nous envisageons de remplacer l'armoire électrique de la station de relevage située en face du magasin PROXI à FRAMBOUHANS. Il faut savoir que par ce poste de pompage transitent toutes nos eaux usées en direction de la station d'épuration des FONTENELLES.
- Nous mandaterons un cabinet pour nous faire une étude sur l'avenir de nos installations (Voir chapitre suivant).



## Étude très importante pour notre syndicat et indirectement pour notre commune:

Le constat est irrémédiable, nos 2 communes (FRAMBOUHANS & LES FONTENELLES) grandissent chaque année, le litrage de lait traité par la fromagerie ne cesse de s'accroître, donc il est nécessaire de se poser la question sur le dimensionnement actuel de nos installations (station de relevage à FRAMBOUHANS, réseau, station d'épuration).

Nous avons demandé l'aide du conseil Général (SAT) afin de nous élaborer un cahier des charges pour lancer une étude sur les capacités de nos infrastructures. Ce document est pratiquement prêt, il reste encore à récupérer quelques informations auprès de nos partenaires.

Ensuite un cabinet spécialisé sera chargé de faire une expertise et de nous proposer différents scénarios pour l'avenir. Ces conclusions seront également très importantes pour la réalisation du PLU (plan local d'urbanisme) qui est en cours dans notre commune.

Vous trouverez ci-dessous le tableau d'évolution de notre station d'épuration qui est une aide cruciale pour cette étude en cours.

Jean-Michel TOURNIER

### Évaluations notoires de la station d'épuration de 2004 à 2014

Paramètres suivis	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production de boues en mètres cube		215	245	185	295	305	305	498	820	606	264	
Litrage de la fromagerie	2987420	2987420	3031751	3045707	3277882	3225000	3300000	3349772	3243256	3225003	3600003	
Nombre d'élèves collège et lycée				234	207	285	295	315				
Nombre d'internes collège et lycée	251	255	219		185	167	169	187	108	103	89	
Nombre de raccordables à FRAMBOUHANS	560	560	600	650	695	737	731	792	797	797	802	
Nombre de raccordés aux FONTENELLES	343	350	350	359	380	402	402	440	451	498	491	

# SIVU DE L'EAU DU PLATEAU MAÏCHOIS

Bureau: Président: Pascal JACQUOT (Les Écorces)  
1° Vice-président: Raphaël MONNET (Charmauvillers)  
2° vice-Président: Poste vacant actuellement

Membres du bureau: Jean-Pierre JACOULOT (Damprichard)  
Dominique LAMBERT (Montandon)  
Bertrand LOUVET (Charquemont)  
David MONNET (Fessevillers)  
Paul NAVARRO (Maïche)  
Jean-Michel TOURNIER (Frambouhans)

## RAPPEL DE LA CONSTITUTION DU SYNDICAT DE L'EAU DU PLATEAU MAÏCHOIS:

Le service d'eau potable du plateau Maïchois regroupe les communes de: BELFAYS, CERNAY-L'ÉGLISE, CHARMAUVILLERS, CHARQUEMONT, DAMPRICHARD, FERRIERES-LE-LAC, FESSEVILLERS, FRAMBOUHANS, LES ECORCES, MAÏCHE, MANCENANS LIZERNE, MONTANDON, MONT de VOUGNEY, THIÉBOUHANS, TRÉVILLERS, URTIÈRE, COURTEFONTAINE, LES PLAINS et GRANDS-ESSARDS, LES BRÉSEUX.

Pour une population desservie de 13 809 habitants (chiffres de 2014)

### PETITE INFORMATION DE RAPPEL:

Les communes ne gèrent pas le réseau d'eau potable. En cas d'incidents c'est VEOLIA qui intervient pour le compte du SIVU.

## QUELQUES DONNÉES EXPLICATIVES SUR LE SYNDICAT:

- La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations, des captages, du génie civil.
- Le gestionnaire (VEOLIA) assure les prestations suivantes:
  - a) Gestion du service: application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs.
  - b) Gestion des abonnés: accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client.
  - c) Mise en service des branchements.
  - d) Entretien: de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des espaces verts, des ouvrages de traitement, du génie civil.
  - e) Renouvellement: des branchements (50 par ans), des canalisations < 10 m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des serrureries et huisseries.
- Ressource en eau: La capacité de production de la station de Blanchefontaine est de 3 900 m<sup>3</sup>/jour. Pour info le prélèvement pour 2014 s'élevait à 1 111 472 m<sup>3</sup>.
- Nombre d'abonnements: Le nombre d'abonnés total (clients) était en 2014 de 5 628. Le nombre d'habitants desservis était pour la même année de 13 809.
- Nombre de fuites réparées: en 2014 il y a eu 166 fuites réparées sur le territoire du syndicat.
- Nombre de réservoirs: Il y a sur notre domaine 30 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 11 153 m<sup>3</sup>.
- Quelques chiffres: Nous avons sur le syndicat 4 327 branchements, 5 933 compteurs, 253 km de canalisations (+ 70 km de branchements) et 326 poteaux d'incendie (à la charge des communes).

## BUDGET PRIMITIF 2015 :

Le 2 avril 2015, le conseil syndical s'est réuni pour voter le budget primitif 2015, qui se décompose comme suit:

Exploitation: ..... **Dépenses réelles**: 102 635,00 €

Virement à la section d'investissement: 290 071,98 €

Dépenses totales avec les opérations d'ordre: **674 513,38 €**

**Recettes réelles**: 750 000 €

Recettes totales avec les opérations d'ordre: **1 201 824,14 €**

Excédent: 527 310,76 €



Investissement : ... **Dépenses** : reste à réaliser 2014 : 702 282,17 €  
Dépense travaux 2015 : 482 906,46 €  
Remboursement capital des emprunts : 215 000 €  
Dépenses totales avec les opérations d'ordre : 1 045 305,64 €  
Dépenses totales avec les restes à réaliser : **1 747 587,55 €**

..... **Recettes** : reste à réaliser 2014 : 15 421,00 €  
Recettes réelles : 600 754,49 €  
Recettes avec les opérations d'ordre : 1 732 166,55 €  
Recettes totales avec les restes à réaliser : **1 747 587,55 €**



### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SIVU EN 2015:

- Étude pour faire un deuxième forage sur le lieu-dit de GOUMOIS « le Bois des Planches aux Veaux ». La consultation d'entreprises n'ayant pas été fructueuse, les membres du syndicat ont décidé de la reporter.
- Dossier en cours par le cabinet ANDRE pour raccorder le 1° forage à la station de BLANCHEFONTAINE.
- Travaux de sectorisation en cours par l'entreprise VEOLIA.
- Travaux de remplacement du réseau d'eau potable rue du Capitaine TREILHES (2° tranche) à FRAMBOUHANS. Une somme de 101 500 € était inscrite pour cette opération. Le cabinet ANDRÉ a assuré la maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 600 €. C'est l'entreprise SAULNIER qui a réalisé les travaux. À ce jour le décompte financier définitif n'a pas encore été fait.
- Remplacement réseau eau potable rue des Fleurs (2° tranche) à TREVILLERS. Une somme de 35 000 € était inscrite au budget. C'est le groupement d'entreprise LACOSTE/PERSONENI qui a réalisé les travaux.

### ET POUR 2016 QU'ELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR LE SYNDICAT?

- GOUMOIS : Réaliser la conduite de jonction du nouveau forage et la station de traitement de BLANCHEFONTAINE.
- Relancer la consultation pour la réalisation d'un 2° forage.
- Poursuivre l'étude de doublement de la conduite qui va de BLANCHEFONTAINE à URTIERE.

### SÉCHERESSE 2015

Les premiers signes de manque d'eau ont eu lieu vers le 15 juillet au niveau du puits de BLANCHEFONTAINE. Le pompage dans le Doubs a débuté le 31 juillet. Au total, il a été nécessaire de pomper 9 jours dans la rivière (entre le 31 juillet et le 30 septembre) soit un total de 5 973 m<sup>3</sup>. L'installation est restée en place dans le Doubs, les niveaux d'eau étant encore bas à ce jour. Concernant le traitement de l'eau, il y a un traitement au charbon actif en plus de celui habituel et une analyse bactériologique est réalisée périodiquement conformément aux prescriptions de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

VEOLIA demande au syndicat de participer financièrement aux opérations de pompage dans le Doubs à raison de 6 478 €. Une vérification du contrat d'affermage est en cours pour savoir à qui incombe ce surplus.

Jean-Michel TOURNIER





## 1. Membres de la Communauté de Communes du Pays de Maïche

Suite à la démission de Mme Christine BOUQUIN du poste de Présidente de la Communauté de Communes, après son élection à la présidence du Conseil Départemental en avril 2015, une nouvelle élection a été organisée au sein du conseil communautaire le 21 mai 2015.

Ont été élus :

**Président :** Régis LIGIER (maire de MAÏCHE) en charge de la vie associative, de la jeunesse, du sport, de la culture.

**1<sup>er</sup> Vice-président :** Pierre Jean WYCART (Maire de FOURNET-BLANCHEROCHE) en charge de l'économie et du tourisme

**2<sup>e</sup> Vice-président :** Roland MARTIN (Maire de CHARQUEMONT) en charge de la gestion des équipements

**3<sup>e</sup> Vice-président :** Franck VILLEMMAIN (Maire de FRAMBOUHANS) en charge des finances, des ressources humaines

**4<sup>e</sup> Vice-président :** Anthony MERIQUE (Maire de DAMPRICHARD) en charge de l'aménagement du territoire, du SPANC et de l'urbanisme

**5<sup>e</sup> Vice-président :** Constant CUCHE (Adjoint au Maire de MAÏCHE) en charge de la déchetterie et du service des ordures ménagères

## 2. Compétence de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Pays de Maïche est dotée de nombreuses compétences :

- Aménagement de l'espace : Participation et suivi des actions du Pays Horloger, SCOT.
- Développement économique : Aménagement de la Combe Saint-Pierre.
- Protection et mise en valeur de l'environnement : Collecte, élimination et traitement des déchets ; Protection et valorisation des sites naturels remarquables.
- Politique du logement et du cadre de vie : Transport à la demande, Adhésion au SIAS, Aire d'accueil des gens du voyage.
- Équipements culturels, sportifs, de l'enseignement : Gestion du gymnase hors temps scolaire, Gestion et entretien des pistes de ski de fond, piscine, patinoire, subventions aux associations, transport à la piscine de Maïche des enfants fréquentant une école de la Communauté de Communes.
- SPANC.
- Urbanisme et autorisations du droit des sols.

## 3. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif: SPANC

*Toutes les maisons non raccordées au réseau d'assainissement communal sont concernées par ce service.*

Dans un souci de protection de l'environnement et de préservation de la ressource en eau, les communes avaient pour obligation de créer un Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Toutes les installations auraient dû être contrôlées avant le 31 décembre 2012. Les communes ont transféré à la Communauté de Communes du Pays de Maïche cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## A. L'objectif de ce SPANC :

- Conseiller et aider à optimiser le fonctionnement de votre installation de traitement des eaux usées.
- Contrôler les installations existantes en réalisant le diagnostic initial de toutes les installations, puis des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien à une périodicité qui prend en compte l'état de l'installation et le risque pour les personnes et l'environnement.
- Contrôler les installations neuves ou à réhabiliter ; dans ce cas un premier contrôle de conception et d'implantation est réalisé à partir d'un dossier présenté par le propriétaire avec le début des travaux puis un second contrôle pour vérifier l'exécution des travaux est réalisé avant le recouvrement de l'installation.  
Pour la réalisation de ces contrôles, la Communauté de Communes a passé un marché public avec le bureau d'études Sciences Environnement.

## B. Demande de contrôle

Vous vendez un appartement ou une maison qui n'est pas raccordé à un égout ?

Vous avez un projet de nouvelle construction ou vous souhaitez réhabiliter votre installation d'assainissement non collectif.

Vous souhaitez faire réaliser un contrôle de votre équipement ?

Prenez contact avec le service SPANC de la CCPM au 03 81 64 17 06

## C. Tarifs

Tout comme l'assainissement collectif, les charges du SPANC devront être financées par les usagers du service. Une redevance sera donc demandée à l'issue de la réalisation des contrôles :

- Diagnostic initial 99 €
- Vérification du fonctionnement et de l'entretien 87 €
- Contrôle en vue d'une vente de bien immobilier 127 €
- Contrôle de conception et d'implantation 127 €
- Contrôle d'exécution 127 €

## D. Vidange des fosses septiques et fosses toutes eaux

La communauté de communes a lancé un marché public pour trouver un vidangeur agréé et permettre aux usagers de bénéficier de tarifs modérés pour cette prestation. L'entreprise BORDY a été retenue. Pour demander une vidange, il vous suffit de contacter le service SPANC de la CCPM au 03 81 64 17 06

Vous pouvez également faire réaliser votre vidange pour une autre entreprise agréée, vous trouverez la liste de ces entreprises auprès de la Préfecture du Doubs.

## 4. Le Service Urbanisme - Instruction des autorisations du droit des sols

L'article 134 de la loi dite « ALUR » dispose qu'au 1er juillet 2015, les communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU), d'un plan d'occupation des sols (POS) et appartenant à une communauté de communes de 10 000 habitants et plus, ne peuvent plus recourir aux services de la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Afin de répondre aux enjeux de cette nouvelle organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme, le conseil communautaire a décidé de mettre en place un service commun en vue de l'instruction des autorisations d'urbanisme, avec le recrutement d'un agent instructeur.

C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 2015, l'ensemble des autorisations d'urbanisme (permis de construire, demandes préalables, permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme) est instruit dans le service urbanisme au sein de la Communauté de Communes.

## Besoin d'un conseil pour élaborer votre permis de construire ou votre demande préalable ?

Prenez contact avec le service urbanisme de la CCPM, Mme Valérie HUOT-MARCHAND au 03 81 64 33 67.

# LA LIGUE CONTRE LE CANCER



## NOTRE DON : A QUOI SERT-IL ?

Parce que la maladie cancéreuse a des répercussions physiques, psychologiques, économiques et sociales, la Ligue contre le cancer propose des services adaptés aux personnes malades et à leurs proches. Cet accompagnement vise à améliorer votre prise en charge et votre qualité de vie pendant et après la maladie.

## Soutien psychologique

Le soutien psychologique vous aide, de façon individuelle ou collective, à exprimer vos émotions et inquiétudes liées à la maladie dans le respect de la confidentialité.

De nombreuses personnes malades, pendant ou après la maladie, expriment le besoin d'échanger avec des personnes qui traversent ou ont traversé la même épreuve.

Le **Comité de Montbéliard** soutient dans leurs actions, diverses associations de malades et d'anciens malades et a attribué **33 750 €** comme suit :

- Association des **Mutilés de la Voix** (visites aux nouveaux opérés, suivi au domicile) : .....  
**4 000 €**
- Association des stomisés **URILCO** (soutien psychologique et technique) : .....  
**2 500 €**
- **Semons l'Espoir** pour les « Sommets de l'Espoir » qui réunissent parents, enfants, médecins dans une même cordée, un symbole d'espoir pour les enfants atteints de cancer et de leucémie : .....  
**5 000 €**
- **Vivre comme avant**, aider, encourager les femmes qui ont eu une intervention ou un traitement pour un cancer du sein) : .....  
**1 250 €**
- **JALMALV** (soutien des patients en fin de vie et de leurs familles) : .....  
**6 000 €**
- **Traces de Vie** association qui a pour objet de développer l'accompagnement d'enfants en soins palliatifs ou gravement malades par un acte d'écriture centré sur le héros personnel de l'enfant et illustré par celui-ci) : .....  
**15 000 €**

## Accompagnement au crédit et à l'assurabilité (Aidéa)

De nombreuses personnes ayant ou ayant eu un cancer connaissent des difficultés à contracter une assurance dans le cadre d'un prêt.

Des conseillers vous accompagnent, de façon anonyme et confidentielle, dans vos démarches administratives en vue de contracter une assurance ou réaliser un emprunt dans le respect de la convention Aeras (S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé).

## Aides financières et matérielles

Bien que le cancer soit pris en charge dans le cadre des affections de longue durée (ALD), les malades atteints de cancer doivent faire face à des dépenses supplémentaires restées à leur charge (dépassement d'honoraires, prothèses, frais de transports, aides à domicile, etc.).

Les aides financières accordées par la Ligue sont ponctuelles et sont généralement complémentaires de dispositifs d'aide sociale de droit commun. Les personnes aidées résident dans le département où est situé le Comité de la Ligue sollicité.

Les secours financiers peuvent être alloués pour venir en aide aux personnes :



- Quand la maladie entraîne des frais supplémentaires (aide ménagère, frais médicaux non pris en charge, etc.)
- Quand l'absence suffisante de ressources met en péril la vie quotidienne du malade et de sa famille prise en charge ponctuelle de factures (EDF, gaz, loyer, aide alimentaire exceptionnelle, etc.),
- Quand des projets de vie s'élaborent et qu'il faut soutenir la reconstruction des personnes (vacances, bourses, jeunes malades, projet professionnel, etc).

En 2014, le **Comité de Montbéliard** a statué sur 38 situations sociales qui ont fait l'objet de secours financier pour un total de : ..... **12 881 €**

### **Accompagnement en soins de support**

Présente à l'hôpital, au domicile ou au sein d'espaces dédiés, la Ligue propose de nombreuses activités visant à aider les personnes à se ressourcer et à retrouver un bien-être et une confiance en soi souvent mis à mal par la maladie et les traitements :

- Soins socioesthétiques ;
- Activités physiques adaptées ;
- Conseils en nutrition ;
- Soutien psychologique - groupes de parole ;
- etc.

En 2014, le **Comité de Montbéliard** est intervenu à hauteur de **24 844 €**

### **Aide à la recherche et aux moyens techniques**

En 2014, le soutien à la recherche et à l'amélioration des conditions de diagnostic et de traitement s'élève à 343 620 € se répartissant comme suit :

Programme de recherche nationale : .....	<b>160 000 €</b>
Programme de recherche régionale : .....	<b>60 491 €</b>
Financement d'une colonne de colio-chirurgie destinée au développement de la chirurgie carcinologique colorectale pour le service de chirurgie du Centre hospitalier de Belfort Montbéliard : .....	<b>31 128 €</b>
Financement d'une colonne de colioscopie pour la prise en charge des cancers gynécologique pour la Clinique de Montbéliard : .....	<b>32 000 €</b>
Participation à l'achat d'un automate de typage des virus pour le cancer du col de l'utérus pour le service d'Anatomopathologie du Centre hospitalier de Belfort Montbéliard : .....	<b>25 000 €</b>

### **Prévention, dépistage, information**

Ces trois mots demeurent la combinaison la plus sûre pour diminuer la morbidité et la mortalité des cancers. En 2014 le **Comité de Montbéliard** a soutenu cet enjeu à hauteur de **20 059 €** : **OCTOBRE ROSE** (engage les femmes au dépistage du cancer du sein), **action de prévention du tabagisme et du solaire en milieu scolaire, MARS BLEU** (sensibilise au dépistage colorectal) etc...

Le montant de la collecte dans notre village pour la campagne 2015 s'élève à 2 267,80 €. Comme chaque année, **votre générosité permet à la Ligue contre le Cancer de faire reculer la maladie !**

Les délégués : Monique Bernard,  
Laurence Biversi-Patois,  
Isabelle Chevalier,  
Delphine Cruyphenynck,  
Nadine Devoille,  
Gisèle Dubois,  
Sophie Jacquot,  
Patricia Montavon,  
Gaël Pagnot  
Claire Petit.

**La Ligue Contre le Cancer**  
**Comité de Montbéliard**  
Centre Lou Blazer  
12, rue de Bourgogne  
25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 95 28 29  
[ligue-cancer.25@wanadoo.fr](mailto:ligue-cancer.25@wanadoo.fr)

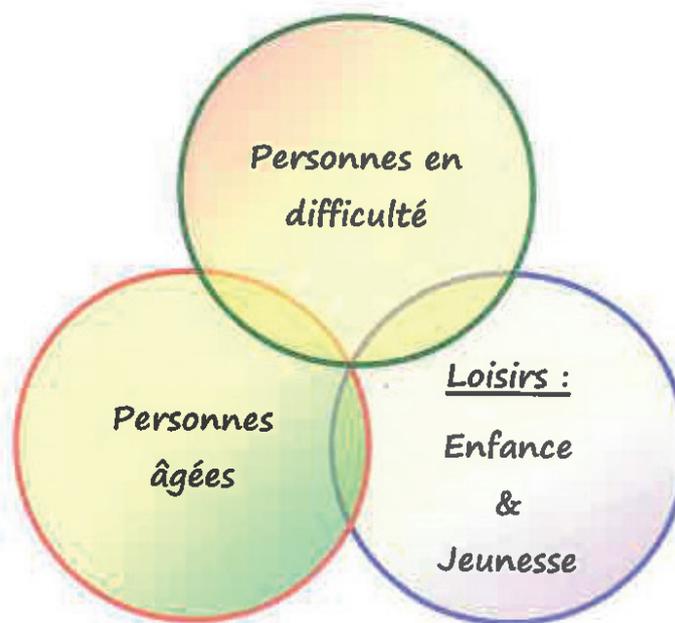
Le SIAS exerce sa compétence spécialisée sur un territoire de 23 communes : les 19 communes de la Communauté de Communes du Pays de Maïche et les 4 communes du canton de Saint-Hippolyte.

Le SIAS a pour objet la réalisation, la gestion, l'animation, le contrôle et la mise en place des actions, services ou équipements en faveur des personnes âgées, la constitution de dossiers d'aide sociale, des demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le suivi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) pour les personnes isolées et l'accompagnement contractualisé de ceux-ci dans un parcours d'insertion. Il organise des actions "Loisirs" pour l'enfance, il travaille sur un projet "Jeunesse".



Syndicat Mixte  
Intercommunal  
D' Action  
Sociale

## LES ACTIONS DU SIAS



Les coordonnées  
du  
SIAS

SIAS

Maison des Services  
24, Rue Montalembert

25120 MAICHE

☎ 03 81 64 04 85

☎ 03 81 64 22 32

✉ [sias@sias-maiche.com](mailto:sias@sias-maiche.com)



# Les principales actions du SIAS



## Personnes en difficulté sans enfant

Accueil et accompagnement

Aide à la constitution de dossiers :

- \* RSA (Revenu de solidarité active)
- \* APL (Aide personnalisée au logement)
- \* CMU (Couverture maladie universelle)
- \* Accompagnement logement
- \* Autres

Gestion d'hébergement d'urgence



## Personnes âgées

Accueil et accompagnement

Constitution de dossiers :

- \* Retraite complémentaire
- \* Retraite de réversion
- \* CMU (Couverture maladie universelle)
- \* APA (allocation personnalisée d'autonomie)
- \* Autres démarches administratives

Dossier d'aide sociale



Portage de repas

Gymnastique de maintien (lundi après-midi au pôle Famille)

Dossier d'aide à l'amélioration de l'habitat pour le handicap

## Enfance



Participation financière à la halte-garderie de la ville de Maîche.

Centre de loisirs sans hébergement ouvert 4 semaines l'été. (Jusqu'à 12 ans).

## Jeunesse

Travail en partenariat :

- \* Projet "Jeunesse" avec le CRJ (centre régional d'information jeunesse)
- \* La Mission Locale



Ouverte en 2000, la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie accueille, dans un cadre chaleureux, 18 personnes en résidence permanente. Une place est réservée pour les séjours temporaires.

Chaque jour est rythmé par les activités et ateliers tels les ateliers pâtisseries, gym douce, mémoire, auquel les résidents participent à leur initiative.

Des moments spéciaux sont également organisés. C'est le cas lors des anniversaires, mais aussi pour Noël. Chaque année, un goûter de Noël est organisé un samedi après-midi au mois de décembre. Tous les résidents, personnels, mais surtout les familles y sont conviées. Ce moment spécial permet de partager et d'échanger ensemble. Cette année, la chorale de Maïche et un duo de musiciens sont venus animer la fête, accompagnés par les chants des résidents.

## **Composition du bureau:**

Mme Glasson Fernande  
Mme Bonnotte Odette  
Mme Tisserand Chantal  
Mme Ligier Christiane, secrétaire  
M. Bouillet Amédée, trésorier  
M. Brenot Bernard, référent MSA

## **Finalité de l'association:**

Favoriser le maintien dans leur cadre de vie des personnes âgées du canton de Maïche et sa région par la mise en œuvre, la coordination, la gestion et toute action ou service favorisant ce maintien dans le cadre de vie, dans un collectif de logement avec le concours des services, associations ou organismes existants localement.

Elle assure particulièrement la gestion, l'animation de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (Marpa).

La Directrice





*Frambouhans  
et des événements  
exceptionnels*

# FORMATION 1<sup>ER</sup> SECOURS PSCI



## Et si c'était vous qui deviez...

Une formation de secourisme, l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en abrégé PSC1, a été proposée à tous les habitants de Frambouhans. Un premier groupe d'une dizaine de personnes a reçu cette formation courant février. Animée par Nicolas Faivre (formateur et Pompier professionnel), elle s'est déroulée en soirée, dans une très bonne ambiance, à la caserne des Sapeurs-Pompiers de Maîche.

Cette formation a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des divers services de secours.

À l'issue de cette formation, un certificat a été délivré aux personnes ayant suivi la totalité de la formation et ayant participé aux évaluations en cas concret.



## Le contenu de la formation:

- La protection
- L'alerte
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Les hémorragies externes
- Les plaies
- Les brûlures
- Les traumatismes
- Le malaise
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque et la défibrillation (DAE)



**Il n'est jamais trop tard d'apprendre,  
mais souvent trop tard d'attendre...  
Ce sont ces premiers gestes qui sauvent !!!!**